



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

PROCES-VERBAL n°1

Date de la réunion : 29 Septembre 2025

Lieu : Yvetot – District de Football de Seine-maritime

Membres présents : MM. Steven BAUDRY, Pierre COLLETTE, Hakli Dahmane, Pierre GRANDIN et Benjamin MLADJAO

Membres excusés : MM. Icham AÏT-HAMMOU et Damien CROCHEMORE

Invités : Jean-Yves JULIEN (Président du DFSM) absent excusé

Ordre du jour : mise en place du critérium Futsal Seniors District

La Commission décide de mettre en place un critérium Futsal Seniors avec les modalités suivantes :

-
- Applications des lois du jeu relatives au Futsal Seniors Régional.
 - Arbitrage assuré bénévolement par un dirigeant de chaque équipe (2 arbitres à chaque matches).
 - Fin obligatoire de la phase de brassage départementale le 12 Décembre 2025.
 - Les joueurs pourront jouer avec une licence « libre » ET/OU une licence « futsal ».
 - La/les équipe(s) qualifié(e)s pour la phase Régionale (à partir du 24 Janvier 2026) devront présenter des joueurs avec une licence « futsal » impérativement.
 -



- Les équipes non qualifiées pour la phase régionale effectueront une 2^{ème} phase départementale.
 - Toutes les décisions de la Commission pourront être soumises en appel auprès de la Commission adéquate (Arbitrage, Discipline, Contentieux, etc...).
 - La prochaine réunion de la Commission de tiendra le Lundi 13 Octobre 2025
-

**Le Président de la
commission**

M. Steven BAUDRY

**Le Secrétaire de la
commission**

M. Pierre COLLETTE